

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 34 du 26 octobre 2011

**Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Jean Louis VIGNON. A l'ordre du jour la taxe d'aménagement, le point sur les travaux et des questions diverses.**

*Rémi Le BERRE excusé a donné pouvoir à Pascale CORRE.*

### **I Contrat enfance jeunesse**

Pascale CORRE présente au conseil le projet de création d'un poste de coordinateur de l'animation jeunesse sur le pays de Daoulas. Elle explique l'intérêt d'avoir un permanent qui fasse le relais entre toutes les structures existantes, et d'avoir un professionnel connaissant la législation dans le domaine. La commune étant déjà impliquée via la MPT dans l'encadrement des jeunes âgés de 12 ans et plus, elle propose de participer au financement de ce poste pour les moins de 12 ans. Le conseil refuse (4 voix contre, 9 abstentions et 1 pour) et déplore que cette question ne soit pas débattue et prise en charge au niveau de la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas.

### **II Taxe d'aménagement**

La taxe locale d'équipement est remplacée au 1<sup>er</sup> mars 2012 par la taxe d'aménagement. Elle s'appliquera à toutes opérations de construction, de reconstruction,

d'agrandissement et toutes installations ou aménagements soumis à une autorisation au titre du code de l'urbanisme. Le but est de simplifier le régime de taxes en réduisant leur nombre et les méthodes de calcul. L'intérêt est de promouvoir un usage économe des sols, de contribuer à la lutte contre l'étalement urbain et d'inciter à la création de logements en modulant cette taxe. Le conseil municipal vote un taux de 3,5% pour l'année 2012 et exonère de cette taxe les logements sociaux. Cette taxe est révisable chaque année.

### **III Voie romaine VC3**

Le conseil municipal approuve le choix de la société BINARD pour l'exécution des aménagements piétons le long de la voie romaine pour un montant d'environ 121 000 €. (enrobé rouge dans la partie haute et sable ciment dans la partie basse). L'entreprise est la mieux notée selon les critères de sélection (prix, délai, analyse technique). Les travaux débiteront avant la fin de l'année.

### **IV En bref**

Motion CNFPT : le conseil émet le souhait que le gouvernement revienne sur la diminution de 0,1 %, prévue dans la loi de finances, des cotisations versées au centre national de formations de la fonction

publique. Il estime que cette diminution de crédits amènera à une fermeture de formations utiles à nos personnels.

Sécurité route d'Irvillac : la commission, intégrant des professionnels des aménagements routiers, préconise de mieux marquer les entrées de bourg et d'utiliser plus le marquage au sol pour donner une impression de rétrécissement de la chaussée. Le conseil approuve ces aménagements et fera ensuite le bilan de cette action.

Stations : des travaux d'entretien ont lieu sur les stations. Le projet de seconde station d'épuration suit son cours et le résultat des études sera connu d'ici la fin de l'année. Une étude sur le remplacement du maërl dans la station de traitement de l'eau propre est en cours.

Kanndi : le conseil approuve (3 abstentions) le projet de préservation du Kanndi de Penbran, avec un reste à charge de 20% pour la commune. Cette réhabilitation des maisons buandières rentrent dans un projet de promotion du patrimoine historique breton.

Chemins de randonnées : un projet de liaison entre Saint-Eloy et Daoulas, longeant la Mignonne est à l'étude par la communauté de communes. Les chemins communaux viennent d'être entretenus récemment.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.  
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie  
ou sur le site internet de la commune.*

POUR CAUSE DE FORMATION LA  
MAIRIE SERA FERMÉE  
les mardis 8 et 29 novembre  
de 13h30 à 16h.  
Merci de votre compréhension.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 26 septembre est né à Landerneau, **Raphaël BÉLIVIER**, domicilié 50 rue de Pen an Dorguen.

Le 20 octobre est née à Landerneau, **Enora JUHEL**, domiciliée 195 route d'Irvillac.

## LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants à Saint-Urbain ou les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 et qui n'ont pas déjà été inscrits d'office peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre prochain. En cas de doute sur votre inscription, vous pouvez vous renseigner en mairie.

Les documents nécessaires sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe ou inscription au rôle des contributions).

A noter que 2012 est une année de refonte des listes électorales et que chaque électeur recevra avant les élections une nouvelle carte électorale.

Les 22 avril et 6 mai 2012 aura lieu l'élection présidentielle, suivie au mois de juin des élections législatives.



## RECENSEMENT

### RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS

Article L 113-1 : « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ».

Dans les trois mois suivant la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

## PETITES ANNONCES

**A vendre** à Saint-Urbain, fusil de chasse, deux coups « Robust 1950 » (Manufrance). Bien entretenu avec accessoires de nettoyage. Faire offre au 02 98 25 04 03.

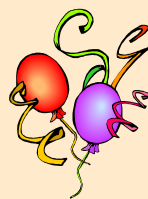
**A enlever gratuitement** moellons pour construction de muret ou autre. Et **à vendre** un broyeur à végétaux Black et Decker, une armoire et un lit 140 en chêne massif. Téléphone : 06 65 34 45 49.

**Perdu** fin août, chatte siamoise (beige et grise) avec ses petits. Merci de nous contacter au 02 98 25 06 79 ou 06 18 86 49 40.

**Particulier** cherche personne de confiance **pour réaliser 2 heures de ménage** hebdomadaires. Rémunération en CESU, chèque emploi service. Tél : 06 40 57 94 27 (laissez un message nous vous rappellerons).

**Objet trouvé** : sucette enfant.

## Fête de la Saint-Urbain



### APPEL AUX TALENTS

La fête de la Saint-Urbain se déroulera le 17 décembre 2011

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, nous vous sollicitons pour participer à cet événement.



### Vous avez un talent particulier

(vous faites partie d'un groupe de musique ; vous chantez ; vous dansez ; vous contez ; vous faites du théâtre ; ... ) venez le présenter à l'occasion de cette fête.

*Faites vous connaître à la mairie.*



## NETTOYAGE

### DES CHEMINS DE RANDONNEES DE SAINT URBAIN

Environ 30 personnes de différentes associations de la commune ont participé au nettoyage des chemins. Le circuit nord est correct. Il reste à baliser le circuit du sud et la commune peut être fière de ses circuits.



# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## À SAVOIR

### Recherche de familles d'accueil

La Protection judiciaire de la jeunesse dépend du ministère de la justice. Elle organise et assure le suivi éducatif des mineurs (13 - 18 ans) qui font l'objet d'une décision pénale.

Certains de ces adolescents(es) ont besoin d'être accueillis(es) temporairement dans un lieu autre que leur famille ou qu'une structure d'hébergement collectif.

**Si vous souhaitez aider ces jeunes et les soutenir dans leur développement, mais aussi dans la construction d'un projet de vie, vous pouvez devenir famille d'accueil en recevant un adolescent à plein temps ou non.**

Vous serez accompagnés tout au long de cette prise en charge par une équipe éducative disponible 24 h sur 24.

Les familles d'accueil n'ont pas le statut d'assistant familial, mais sont considérées comme bénévoles indemnisées pendant la durée de l'accueil. Elles reçoivent à ce titre une indemnité journalière forfaitaire. C'est le service placeur qui assume la responsabilité du placement.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'unité Éducative d'hébergement diversifié renforcée*

4 Chemin de Kergréis – 29000 QUIMPER - Tél : 02 98 51 74 88.



## Infos Pratiques

Horaires d'ouverture des déchèteries de Daoulas et de Saint-Eloi (échangeur voie express) :

Du 1<sup>er</sup> novembre au 29 février

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h / de 14 h à 17 h 30



### Ramassage des ordures

Le service est assuré par la communauté de communes le mercredi matin (la dépose des conteneurs est conseillée le mardi soir)

Information : ces conteneurs ne doivent contenir ni ferraille ni verre.

Les conteneurs verre, papier et plastique se trouvent à côté du garage en face des terrains de foot.

**Déchets verts** : utiliser la fosse située à côté de la station d'épuration. Les quantités importantes sont à déposer directement dans les aires de broyage de Pencran et Daoulas.

## PETITE ENFANCE

**Le Relais parents assistants maternels du pays de Daoulas (RPAM)** accompagne :

- les parents et futurs parents en recherche d'accueil ;
- les candidats à l'agrément et les assistants maternels.

3 route de la gare à Daoulas. Tél : 02 98 25 87 26.

(permanences téléphoniques lundi et jeudi de 13h30 à 16h30).

### Les Mésanges

Micro-crèche Dip Ha Doup, de 2,5 mois à 3 ans.

3 route de la gare, 29460 DAOULAS - Tel: 02 92 25 97 22.

### Dip ha Doup

multi-accueil, de 2,5 mois à 3 ans.

12 rue Kéréol, 29460 DIRINON.

Courriel : [lesmesanges.dirinon@yahoo.fr](mailto:lesmesanges.dirinon@yahoo.fr).



## PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin, composez le 15**

## Repas des aînés

Samedi 15 octobre le repas des plus de 65 ans s'est tenu à la salle Ty Kreis-Ker. 60 personnes étaient présentes. Chansons, histoires et un jeu ont animé ce repas (voir photo ci-dessous).





## PREVENTION CAMBRIOLAGES

Devant la recrudescence des vols et cambriolages le préfet a souhaité sensibiliser les citoyens finistériens en diffusant une plaquette du ministère de l'intérieur dont l'intégralité est téléchargeable à l'adresse suivante :

[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_votre\\_service/votre\\_securite/votre-domicile/contre-cambriolage-bons-reflexes/downloadFile/attachedFile\\_1/Depliant\\_cambriolages.pdf?nocache=1296655774.69](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/votre_securite/votre-domicile/contre-cambriolage-bons-reflexes/downloadFile/attachedFile_1/Depliant_cambriolages.pdf?nocache=1296655774.69)

Une photocopie peut être retirée à la mairie.

Cette plaquette donne des conseils pour protéger son domicile (changement de serrures dans un nouvel appartement, ne pas mettre les clés sous le paillason, etc.).

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Elle rappelle également que le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



## RECRUTEMENT

Depuis le 22 septembre 2011, Luc ABIVEN remplace Sébastien LE BERRE aux services techniques.

Il complète l'équipe composé de François ROMEUR, Philippe SIMON et Eminé AYDOGAN. Dans le cadre de ses fonctions, Luc ABIVEN sera amené à entrer en contact avec les administrés, merci de lui réserver un accueil chaleureux.



## CEREMONIES

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h au monument aux morts, en présence des anciens combattants et des enfants de l'école. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.



### Cérémonie au calvaire breton d'Ovillers (Somme)

Le 17 décembre 1914 loin de leur terre, les « poilus » bretons du 19 RI se faisaient décimer en attaquant les positions allemandes d'Ovillers La Boisselle. C'est là, sur les mornes terres picardes que fut érigé le calvaire breton, en souvenir d'Augustin de Boisanger et de ses compagnons.

Donné par la famille à la commune d'Ovillers, le monument restauré fut inauguré le 8 octobre 2011 en présence de la famille et des élus des communes de Landerneau, de Saint-Urbain et du conseil général du Finistère. « *Un vent de Bretagne soufflera sur la plaine picarde et nous nous n'oublierons pas Augustin DE BOISANGER ; François Marie MADEC et Jean-Marie MADEC.* »

## Carnaval

La première réunion de préparation du carnaval de la lune étoilée qui aura lieu le 1<sup>er</sup> avril 2012 à Landerneau, s'est tenue le lundi 24 octobre 2011, à la salle Ty Kreis-Ker, en présence de Jean Louis VIGNON, maire et Julien POUPON, adjoint aux associations.

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation faite aux présidents d'associations, parmi lesquelles des représentants du comité d'animation, du club de bricolage, du scrapbooking, des anciens combattants, de l'asso d'chez nous et 8 personnes ne représentant aucune association et désirant participer à la confection du char, dont le thème est " **le moulin rouge**".

**Nous faisons appel à la population de Saint-Urbain**, soit pour intégrer l'équipe de bénévoles, soit pour nous fournir divers matériaux et tissus qu'ils n'utilisent plus, tels que : ferraille, bois, contreplaqué, dentelles, volants, rideaux blancs, tissus rouges, où tout autre accessoire qui pourrait s'intégrer dans le thème du moulin rouge. Ces personnes seront prioritaires, si elles le désirent pour participer à notre défilé.

Nous commençons la préparation à la construction du char le 12 novembre. Nous avons déjà le nombre de bénévoles pour cette journée, cependant il est indispensable que nous ayons la liste de tous les bénévoles à cette date pour établir le planning

Vous pouvez me contacter au 02 98 25 02 22.

Maurice THOMAS


Président du Comité d'animation



**Le char de Saint-Urbain dans les rues de Landerneau lors du carnaval de 2010.**



## LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 7 au 10 novembre</b>	Potage de carottes bio Boulettes de bœuf marocaine Ratatouille semoule Fromage : vache qui rit Clémentine	Salade de pdt thon Haché de poulet à l'emmental Poêlée paysanne Petit nova Pomme bio	Potage de légumes Dos de lieu au four Riz blanc Yaourt au sucre de canne Nashi (fruit entre la pomme et la poire)	<b>FERIE</b>
<b>Du 14 au 18 novembre</b>	Crêpes au fromage Langue de bœuf sauce tomate Purée de carottes et panais Fromage bio Banane	Crème de courgettes vache qui rit Poulet rôti label Coquillettes bio Pomme Mousse au chocolat	Betteraves rouges râpées bio Emincé d'agneau aux abricots Pommes de terre frites Yaourt bio Pain bio	Crème de lentilles corail Lieu au gratin Céréales gourmandes Fromage : Leerdamer Poire
<b>Du 21 au 25 novembre</b>	Crème de potiron Chipolatas Riz blanc Fromage blanc bio Clémentine	Salade du léon Blanquette de dinde à l'ancienne Salsifis/pommes de terre Fromage : emmental Pruneaux	Rosette de lyon Pot au feu Légumes pot au feu Yaourt brassé aux fruits bio	Potage de légumes bio Filet meunière Céréales gourmandes Fromages : mini babybel Fruit bio
<b>28 et 29 novembre</b>	Potage de Légumes verts Pâtes à la carbonara Yaourt au sucre de canne Pomme	Carottes râpées bio 1/4 d'œuf Haché de veau Pommes de terre au four Fromage : vache qui rit Eclair au chocolat		<b>Les menus sont prévisionnels et peuvent être modifiés</b>



## INFOS DIVERSES

### Inscriptions École Communale

#### Pour la rentrée 2012

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2012, je demanderais aux personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain de se manifester dès que possible par téléphone au : 02-98-25-02-89 ou par mail : [ec.0290919S@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290919S@ac-rennes.fr)

Rappel important :

Pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au 4 septembre 2012.

Le directeur, Daniel Gourmelon

### Babysitting

#### Fichier babysitting

Comme chaque année au mois de septembre, nous renouvelons le fichier babysitting. Si vous en faites déjà partie et vous voulez continuer où si vous n'en faites pas partie mais aimeriez en faire partie, il vous faut passer au secteur jeunesse de la MPT/CS Landerneau pour remplir la fiche ! Ce fichier est accessible aux jeunes à partir de 16 ans.

David GUYOMAR, Coordinateur jeunesse MPT/CS Landerneau 02-98-21-53-94

### Aide aux devoirs

#### Appel aux bénévoles

Tout d'abord merci à tous les bénévoles qui depuis 4 ans aident les enfants de l'école à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants. Vous souhaitez transmettre des connaissances. Pour agrandir cette équipe et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles le lundi ou le jeudi, de 17h à 18h. Bien sûr, il n'y a pas d'obligation d'être assidu. Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE, adjointe au maire responsable des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



### Foyer et Vac'ado

Les programmes des vacances sont disponibles 15 jours avant chaque période de vacances, en mairie et sur le site de la MPT ([www.mptlanderneau.org](http://www.mptlanderneau.org)).

Pour tous renseignements appelez le 02 98 21 77 11 ou courriel : [lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr](mailto:lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr).

# VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

## SCRAP A LANNURVAN

L'association n'a pas changé de bureau : Nataly Abiven présidente et Karine Rouhou trésorière. Il y a 15 adhérentes. Les rencontres se font tous les 15 jours le samedi de 14h à 17h30 à Ty an Holl.

Les temps forts de l'année sont des journées avec les clubs de Taulé et Saint-Derrien. Une scrapeuse du sud Finistère viendra en janvier pour animer un atelier.

Le 2 octobre dernier les clubs de Taulé et Saint-Derrien ont passé la journée à Saint-Urbain pour réaliser un mini album (voir ci-dessous les 23 scrapeuses participantes).



## TENNIS DE TABLE

Suite au départ de René SIMON, l'association Tennis de table de Saint-Urbain est composé d'un nouveau bureau. Michel CIMIER en est le président, aidé de Christophe VERRIER, vice président, de Claude MAZEAS, secrétaire, Patrice MELLO, trésorier et David BIGER en charge de la communication.

Composé d'un groupe d'une dizaine de personnes, les joueurs âgés de 16 ans et plus se retrouvent pour l'entraînement chaque mercredi à la salle Ty Kreis-Ker à partir de 20h. Le club participe aux compétitions UFOLEP dans la région. Si vous voulez les rejoindre il reste des places. Ils seront contents de vous accueillir.

Pour tous renseignements :

<http://sites.google.com/site/ltsutt/accueil>

## LANNUR'DANSE



C'est une association qui initie les personnes aux danses bretonnes et à d'autres danses régionales de France ainsi que d'autres pays. L'association se retrouve tous les mardis soirs à la salle Ty Kreis-Ker de 20h30 à 22h00 sous la direction de l'animateur Jean-Jacques MASSON.

Les personnes désireuses de nous rejoindre peuvent se rendre à Ty Kreis-Ker le mardi soir ou contacter Anne-Marie DANTEC au 02 98 25 02 44.

## Naturvan

Après avoir fondé et passé 4 années à la présidence du club "Naturvan", Karine Morvan, cède sa place à Gwenaël Costiou.

**Le bureau** étant ensuite composé de :

Vice-président : Philippe Moullec

Trésorier : Yannick Sevestre

Secrétaire : Nathalie Postec

Responsables VTT adulte et

jeune : Stéphane Troprès,

Gwenaël Costiou et Philippe

Moullec.

Responsables Touch'Atouts :

Karine Morvan, Laurence

Cadiou et Yannick Sevestre.

Responsable marche : Gaëla Maury.



Une nouvelle **section VTT, pour les enfants** nés en 1999-2000, est ouverte depuis septembre. L'activité a lieu tous les samedis de 10h à 11h.

Pour la **course à pied**, les sorties groupées se font le mercredi à 18h et le dimanche à 9h30. Rendez-vous sur le parking du terrain de foot.

Deux voire trois, groupes sont mis en place pour s'adapter au niveau de chacun, même pour les "débutant(e)s".

**Section marche** : programme disponible au P'tit Bouchon. Les rendez-vous se font un dimanche sur deux à 14h devant la mairie. Prochaine sortie dimanche 06 novembre. Accompagnatrice : Gaëla ou Jocelyne (tel 02 98 25 06 11)

Pour le **VTT**, rendez-vous le dimanche à 9h30 sur le parking du terrain de foot.

Les activités des **Touch'Atouts** (enfants nés entre 2001 et 2005) ont repris et les groupes sont au complet.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwenaël Costiou au 06 64 80 59 73.

Sportivement

Le Team Naturvan



## SOLIDARITE

### Restos du Coeur de Lesneven et Lannilis

Espace KERMARIA 29260 LE FOLGOET - Tél : 02 98 21 15 60.

Les inscriptions auront lieu aux Restos du Coeur de Lesneven à l'adresse ci-dessus pour les bénéficiaires de Lesneven et Lannilis de 14h à 16h30 les mardi 15/11, jeudi 17/11, lundi 21/11, mardi 22/11, jeudi 24/11 et vendredi 25/11. Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du Coeur doivent se présenter avec les justificatifs de charges et de ressources.

La distribution reprendra le mardi 29/11 à Lesneven et Lannilis.

### Alcooliques anonymes

Les mercredis à 20h30, 4 place église Saint-Houardon à Landerneau. Réunion ouverte à toute personne souffrant d'un problème d'alcool. Les AA se réunissent tous les mercredis. La première réunion du mois est ouverte aux soignants, professionnels, proches ou personnes souffrant d'autres addictions.

Contact : tél. 02 98 46 44 54 ou 06 04 15 55 67.

[aalanderneau@gmail.com](mailto:aalanderneau@gmail.com), [www.alcooliques-anonymes.fr](http://www.alcooliques-anonymes.fr).

### Foire aux jouets - puériculture

Organisée par Elorn handball.

Le dimanche 6 novembre de 10h à 16h à la salle polyvalente à Dirinon

3 € le mètre linéaire - Entrée 1€50, gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations au 02 98 36 28 46 ou par mail à

[secretaire.elomhb@laposte.net](mailto:secretaire.elomhb@laposte.net)

## DIVERS

L'association "Chêne et Roc" gère depuis plus de 50 ans une structure d'accueil de vacances et de loisirs (pour toute population) à ARREAU dans les Hautes Pyrénées.

L'activité du centre est principalement l'organisation de **séjours d'enfants et d'adolescents** encadrés par des équipes diplômées et compétentes pour l'animation de nos séjours.

Notre séjour d'hiver a lieu du Vendredi 10 février au samedi 18 février 2012, les départs en cars sont prévus à partir de Landerneau, Briec, Quimperlé, Auray, Vannes, Pont château.

Pour toutes informations complémentaires veuillez téléphoner au : 05 62 40 76 80 - Port. 06 80 84 80 28.

### CONCERT KAN AR VAG

**Dimanche 20 novembre à 16h à l'église de l'Hôpital Camfrout, la chorale Kan ar Vag fête ses vingt ans.**



Concert exceptionnel sous la direction de Gérard BASLE, avec la participation des frères QUEFFELEANT du groupe « An Triskell », Jocelyne SERAIS soliste soprane, Suren ASHKHBABYAN 1er violon et Mac PALLIER pianiste.

Le répertoire sera composé de chants de variétés (Ferrat-Sardou...) de traditionnels bretons avec Hervé et Pol QUEFFELEANT à la harpe, de pièces classiques avec Jocelyne SERAIS et les solistes de Kan Ar Vag.

Nous comptons sur un public nombreux pour faire vivre le chant choral et la musique. Nous voulons faire revivre les 20 ans de Kan ar Vag en présence de Lili OMNES première chef de chœur et fondatrice de notre chorale. Entrée 6 €.



## Divers

### LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion

**Lundi 28 novembre**

**Accident vasculaires cérébraux, les nouveautés**

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

### INFORMATION « CO »

Les épisodes de froids sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquence pour la santé. Ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Il résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...)

Pensez à vérifier vos installations et aérer quotidiennement, même rapidement, votre logement.

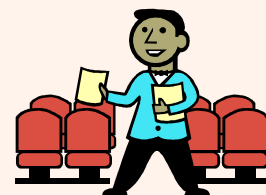
### ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Les communes ont édité un fascicule décrivant toutes les activités des associations du pays de Daoulas. Ce document peut-être retiré gratuitement en mairie.

### CINEMA

« L'IMAGE »

Le cinéma associatif « L'Image » à Plougastel, partenaire du P'tit Ciné, propose une programmation « grand public » et « Arts et essais ». La programmation est affichée en mairie, ou visible sur [www.imagecinema.org](http://www.imagecinema.org).



*Le prochain bulletin paraîtra en décembre, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 30 novembre dernier délai.*

*Merci.*



## CAFE JARDIN

Après la trêve de l'été, samedi 24 septembre au moulin de Beuzidou, c'était le redémarrage des café-jardins et le succès était de nouveau au rendez-vous puisqu'une bonne quarantaine de personnes étaient présentes dont une dizaine pour la première fois. Catherine et Michel avaient sorti leurs chaises et leurs bancs et le groupe a pu se réunir confortablement dans la cour ensoleillée du vieux moulin transformé en gîtes. Les échanges sur le thème de la conservation des fruits et légumes sont allés bon train et à une question posée il y avait toujours quelqu'un pour partager son expérience. Ainsi c'est toute une variété de fruits et légumes avec les divers modes de conservation qui fut passée en revue : les pommes, les poires, les figues, les tomates, les betteraves rouges, les haricots verts, les cornichons, les pommes de terre, etc. Ce fut l'occasion de partager différentes recettes et il a été convenu de se les faire parvenir par internet. Le partage s'est poursuivi autour du goûter agrémenté d'une grande variété de gâteaux que les uns et les autres avaient apportés.

Fanch Dantec a rappelé que les rencontres « café-jardin » sont ouvertes à tout le monde moyennant une petite participation aux frais de la collation. Il a indiqué d'autre part que des personnes du café-jardin continuent à intervenir dans le jardin pédagogique à l'école et accompagnent les enfants pour les plantations. La semaine dernière les enfants de la grande section maternelle ont planté des fraisiers. Il a précisé que cette activité, à laquelle participent donc des intervenants extérieurs à l'école, était couverte par le contrat collectif commun d'établissement que l'école a souscrit avec la MAE.

La prochaine rencontre a eu lieu le 29 octobre avec pour thème : la préparation des sols pour l'hiver notamment dans les serres et tunnels.



## JARDIN PEDAGOGIQUE



Les élèves de l'école de Saint-Urbain participent depuis près d'une année à la création et au suivi d'un jardin pédagogique à l'école. Le but de ce jardin est d'amener les enfants et les adultes à observer les mécanismes de la nature et à apprendre à faire pousser des plantes et des légumes sans recourir aux pesticides.

Le but pour les élèves est d'entretenir le jardin : désherber, arroser, récolter, observer, semer, expérimenter, construire ; et aussi participer à la rédaction du blog en prenant des photos, en dessinant, en écrivant. Le succès est au rendez-vous puisqu'environ 80 élèves ont répondu à cette invitation, ce qui impose une organisation. Chaque classe a un créneau d'intervention et est divisée en deux groupes de 7 à 10 élèves. Toutes les classes de maternelles poursuivent bien évidemment leurs activités dans le jardin durant la classe et les récréations. Adeline POULMARCH, enseignante en maternelle est à la recherche de bénévoles pour les soutenir dans ce projet (aînés, parents d'élèves, passionnés...) Ils auront pour rôle de partager leurs intérêts, leurs connaissances de la nature et du jardinage avec les enfants.

Pour plus d'informations, contacts sur les activités des écoliers sur ce projet, nous vous conseillons d'aller sur leur blog passionnant. [http://urbainjardin.canalblog.com/archives/club\\_jardin/index.html](http://urbainjardin.canalblog.com/archives/club_jardin/index.html)

## Stop pub

« Chaque année, près d'un million de tonnes de courrier non adressé »

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible.

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de les recevoir.

Ils sont disponibles en mairie.



**Vous continuerez à recevoir votre Lannurvan même en ayant apposé cette étiquette.**

## OPAH

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est le cadre privilégié d'intervention des collectivités locales pour promouvoir le développement et la qualité du parc de logements privés existants. La Communauté a souhaité mettre en place cet outil essentiel pour déclencher chez les particuliers des dynamiques de réinvestissement.

La vocation générale d'une OPAH au travers d'un dispositif d'incitation ouvert aux propriétaires privés est de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements en remédiant à la vacance de l'habitat, à la dévalorisation de l'immobilier et à l'insuffisance qualitative des logements de plus de 15 ans.

Les thèmes pris en compte sont les suivants :

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- le maintien à domicile notamment en aidant aux travaux d'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie liée au vieillissement ;
- l'amélioration énergétique des logements ;
- la mise aux normes des installations d'assainissement individuel.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, il est prévu d'accompagner par l'OPAH environ 600 logements sur cinq ans, selon des critères définis (types de logement, types de travaux, revenus fiscaux...)

Pour plus d'informations : CCPLD – 59 rue de Brest à Landerneau - Tél : 02 98 21 37 67